



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/MOTION-POUR-L-ARRET-DES-COMBATS-A>

# MOTION POUR L'ARRET DES COMBATS A GAZA

- Conseil Municipal - Mandat 2014-2020 -

Date de mise en ligne : lundi 2 février 2009

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits  
réservés

---

# MOTION POUR L'ARRET DES COMBATS A GAZA

Intervention d'Edith Chagnard Peillard  
CM 12 janvier 2009

Les habitants de Gaza n'ont pas connu la trêve réservée à la fin de l'année. Pour eux, l'année 2009 a débuté comme avait fini l'année 2008 - sous les bombes israéliennes, dans une situation humanitaire plus que jamais catastrophique et inhumaine.

Après le blocus honteux de la bande de Gaza, qui a plongé 1,5 millions de ses habitants dans la misère et dans des conditions de vie indignes et inhumaines, les palestiniens ont subi les bombardements incessants.

Une telle violation du droit international le plus élémentaire par le gouvernement israélien est insupportable ! L'offensive terrestre israélienne tue des civils, dévaste des territoires ; elle ne peut en aucune manière construire la paix et la sécurité dont la région a tant besoin. Elle ne peut qu'aggraver l'insécurité des populations israéliennes touchées par les tirs du Hamas.

La guerre, qui n'apporte chaque jour que son lot de nouvelles victimes civiles favorise les extrémismes des deux camps, éloignant encore un peu plus la perspective d'un règlement politique du conflit.

Il est temps qu'Israël arrête de coloniser la Palestine et d'occuper le sud Liban, et qu'un Etat palestinien soit enfin reconnu et respecté.

Hier, l'arrêt unilatéral de l'offensive israélienne et le cessez-le-feu annoncé par le Hamas sont une première étape nécessaire et indispensable pour mettre fin au massacre. Nous demandons le respect sans conditions de La résolution 1860 de l'ONU qui appelle à un "cessez-le-feu immédiat, durable et entièrement respecté" entre Israël et la Palestine. Et la résolution appelle aussi au libre approvisionnement et à la libre distribution à travers Gaza de l'aide humanitaire, y compris de la nourriture, du carburant et des médicaments.

Le gouvernement français doit prendre des initiatives urgentes et agir dans toutes les instances internationales pour que celles-ci sortent de leur passivité et agissent :

Pour obtenir l'arrêt des bombardements et le retrait immédiat et total de ses chars et de ses soldats par Israël, pour obtenir un cessez-le-feu durable, la reconduite de la trêve, et l'ouverture des passages à Gaza

Pour la levée du blocus de Gaza et des mesures pour la protection de la population et pour faire face à la situation humanitaire grave de cette zone

Pour accélérer et intensifier la libération de tous les prisonniers et otages

Pour faire pression sur l'Etat d'Israël pour qu'il applique le droit international.

Pour que l'Union Européenne suspende les accords de coopération avec Israël, accords conditionnés à l'application du droit international en matière de Droits Humains et non respectés par Israël.

Pour que l'application des droits de l'Homme soient respectée par toutes les parties sur le territoire palestinien

Pour obtenir la reconnaissance de l'Etat Palestinien.

Nous proposons que la ville de Vénissieux réfléchisse à la mise en place d'un dispositif technique et financier afin de participer à la reconstruction de la ville de Gaza et à l'action sociale et humanitaire auprès des palestiniens de la bande de Gaza.